

PROPOSITION PEB

A joindre à la demande de permis d'urbanisme dans le cas d'unités PEB neuves, d'unités PEB rénovées lourdement et d'unités PEB rénovées simplement avec architecte

Les références législatives

Ce formulaire résulte de l'application de l'Ordonnance du 2 mai 2013 (CoBrACE) et de ses arrêtés d'exécution qui transposent la directive 2010/31/UE. Ces textes sont disponibles sur le site de Bruxelles-Environnement.

Les exigences PEB

Toute unité PEB doit respecter des exigences en fonction de sa nature des travaux, de son affectation et des éventuelles dérogations.

Les procédures PEB à ce stade du projet

- Transmettre une proposition PEB avec la demande de permis d'urbanisme à l'autorité délivrante du permis d'urbanisme.
- Transmettre une notification PEB de début des travaux au plus tard 8 jours avant le début des travaux :
 - à Bruxelles-Environnement dans le cas d'unités PEB neuves (UN) et d'unités PEB rénovées lourdement (URL)
 - à l'autorité délivrante du permis d'urbanisme dans le cas d'unités PEB rénovées simplement (URS)
 - à Bruxelles-Environnement si la recommandation "projet avec des unités PEB de plusieurs natures des travaux dont au moins une URS" est choisie
- Transmettre une déclaration PEB au plus tard 2 mois après la réception provisoire des travaux (ou au plus tard 6 mois après la fin des travaux) :
 - à Bruxelles-Environnement dans le cas d'unités PEB neuves (UN) et d'unités PEB rénovées lourdement (URL)
 - à l'autorité délivrante du permis d'urbanisme dans le cas d'unités PEB rénovées simplement (URS)
 - à Bruxelles-Environnement si la recommandation "projet avec des unités PEB de plusieurs natures des travaux dont au moins une URS" est choisie

CADRE 1 - DONNÉES ADMINISTRATIVES

Données du projet

Adresse : rue des Gravelines, 29-31
Bruxelles, 1000

Demandeur du Permis d'Urbanisme

Nom : Mr Rémi FORTEMPS
Adresse : rue de la Scierie, 9
Macquenoise 6593 - Belgique
Téléphone : +32485925512
Email : remi.fortemps@gmail.com

Architecte

Nom : Mr De Puydt Vincent
Adresse : Ledeborgdries, 30
Roosdaal 1760 - Belgique
Téléphone : 0496839971
Email : vdparchitecte@mac.com

Conseiller PEB

Nom : Mr De Puydt Vincent
Numéro d'agrément : PEBPP-001009063
Adresse : Ledeborgdries, 30
Roosdaal 1760 - Belgique
Téléphone : 0496839971
Email : vdparchitecte@mac.com



CADRE 2 : ANALYSE PEB DU PROJET**2.1 Bâtiments et locaux hors réglementation PEB**

Des bâtiments ou locaux peuvent être exclus du champ d'application de la réglementation PEB (CoBrACE 2.2.1)

Absence de bâtiments ou de locaux exclus de la réglementation PEB

2.2 Division du projet**Bâtiment 29-31 rue des Gravelines (119,54 m²)***

rue des Gravelines, 29-31 - 1000 Bruxelles

Nom de l'unité PEB	Bte / ref	Affectation	Nature des travaux	Surface plancher (m ²)	Surface de déperdition thermique			travaux aux installations techniques
					Totale (m ²)	Rénovée neuve-reconstruite (m ²)**	Ratio (%)	
Duplex 2ème + Combles	03	Unité PEB Habitation individuelle	URL	94,54	122,65	69,05	56,30	Oui
Commerce Rez	01	Unité PEB Non-résidentielle	URS	25,00	30,82	13,81	44,82	Oui

*La surface des volumes non protégés est comprise dans la surface du bâtiment

** A partir de juillet 2017, en UAN seules les surfaces de déperdition thermique neuves et/ou reconstruites sont considérées.

2.3 Surfaces plancher des unités PEB du projet

Surface plancher des unités PEB neuves (UN):	0,00 m ²
Surface plancher des unités PEB assimilées à du neuf (UAN):	0,00 m ²
Surface plancher des unités PEB rénovées lourdement (URL):	94,54 m ²
Surface plancher des unités PEB rénovées simplement (URS):	25,00 m ²

Surface plancher totale des unités:	119,54 m ²

2.4 Conseiller PEB

Un conseiller PEB est requis et a été désigné pour toutes les unités PEB du projet y compris les URS et pour toutes les étapes PEB du projet.

2.5 Etudes de faisabilité

Aucune étude de faisabilité n'est requise

Aucune étude de faisabilité intégrée n'est requise

2.6 Biens classés ou inscrits sur la liste de sauvegarde

Pour les biens classés ou inscrits sur la liste de sauvegarde, l'autorité délivrante peut déroger de façon totale ou partielle aux exigences PEB (CoBrACE Art. 2.2.4 §4)

Le projet ne comprend pas de bien classé ou inscrit sur la liste de sauvegarde.



2.7 Dérogations aux exigences PEB

Les demandes de dérogation peuvent être introduites jusqu'à la notification PEB du début des travaux auprès de l'IBGE pour toutes les unités PEB du projet (cf. recommandation "projet avec des unités PEB de plusieurs natures des travaux dont au moins une URS").

Absence de dérogation

2.8 Exigences par unité PEB

Ce tableau présente les exigences à respecter pour chaque unité PEB en fonction des données encodées

Bâtiment 29-31 rue des Gravelines (119,54 m²)

rue des Gravelines, 29-31 - 1000 Bruxelles

Unité PEB	Nature des travaux	U/R	BNC	CEP	Etech	Ventil	Surch
Duplex 2ème + Combles	URL	●	-	-	-	●	
Dérogation:		-	-	-	-	-	-
Commerce Rez	URS	●	-	-	-	●	
Dérogation:		-	-	-	-	-	-

CADRE 3 - IMPACT PEB SUR LE RESPECT DES PRESCRIPTIONS URBANISTIQUES

Description des mesures (éléments liés à l'énergie et au climat intérieur) envisagées dans le cadre du COBRACE (Livre 2 Titre 2) ayant un impact sur le respect des prescriptions urbanistiques applicables à la demande de PU

Aucun impact du respect des exigences PEB sur le respect des prescriptions urbanistiques

CADRE 4 - DETAILS DES EXIGENCES PEB POUR LES URS

Pas d'application pour les projets avec des unités PEB de plusieurs natures des travaux dont au moins une URS.



CADRE 5 - ANNEXES ET SIGNATURES

Liste des annexes

Néant

Signature

Je soussigné, Mr Rémi FORTEMPS, demandeur du permis d'urbanisme

- déclare avoir pris connaissance des exigences PEB et des procédures PEB d'application
- déclare choisir, pour la suite de la procédure, la recommandation « projet avec des unités PEB de plusieurs natures des travaux dont une/des URS » qui m'impose de désigner le même conseiller PEB pour toutes les unités PEB du projet y compris les URS et pour toutes les étapes PEB du projet.
- certifie que les renseignements repris au présent formulaire sont sincères et exacts

Date : Le 20/03/2018

Signature :



Le présent formulaire est à joindre à la demande de permis d'urbanisme

